

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-20bis

Remplace la délibération n° 2026-20 pour erreur matérielle

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 10

Conseillers absents : 1

Conseillers représentés : 1

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 16 mars 2026, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : DRUJON D'ASTROS Cyrille - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Vincent - JOLY Jonathan - VAN ERP Susan - BRIAND Julie - BARRÉ Charlotte - COMPAGNONE Philippe - FUENTES RODRIGUEZ Tatiana

Absents : ARDUIN Annie

Cyrille DRUJON D'ASTROS s'étant retiré au moment du vote.

Pouvoir : ARDUIN Annie à DRUJON D'ASTROS Cyrille

Secrétaire de séance : BOISSET André

Objet : ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Vu la délibération n°2021-61 du 02 août 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget Principal ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le Compte Financier Unique 2025, lequel peut se résumer de la manière suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
	RÉALISÉ	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISER
Recettes	540 861.94 €	331 696.16 €	80 416.17 €
Dépenses	506 867.55 €	119 789.17 €	107 923.09 €
Résultat de l'exercice 2025	33 994.39 €	211 906.99 €	-27 506.92 €
Résultat de l'exercice 2024	117 282.10 €	-87 273.46 €	
Résultat de clôture	151 276.49 €	124 633.53 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

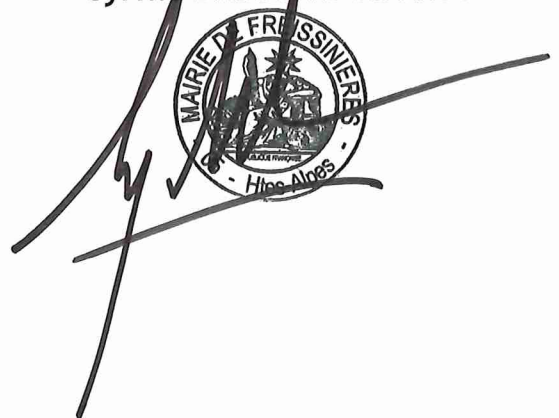
Approuve l'exposé du 1^{er} adjoint.

Approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget Principal.

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



The image shows a large, stylized signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE FRÉSSINIÈRES' at the top and 'Alpes-Maritimes' at the bottom. The signature is written over the seal and extends across the page.